



Contribution photographique : Mme Marlène Saint Aubert et M. Jean - Luc Haudegand

Commémorations 1914 - 2014 10 - 11 Repas des Aînés 12 **Portraits** Sainte Cécile 13 La chasse 14 Au Village 15 - 17 18 **Aménagements Patrimoine** 19 Services et Prévention 20 - 21 Conseil municipal 22 - 23 Décembre: 20 - Remise des colis de Noël pour les

enfants extérieurs de 8h30 à 11h à la Mairie.

30 - Spectacle de magie interactif pour les 3 -12 ans à la Salle des Fêtes.

31 - Repas de la Saint Sylvestre organisé par Préseau Animation.

Janvier:

05 - Concert gratuit à l'église Sainte Aldegonde « Les Cordes d'Argent ».

16 - Présentation des vœux de Madame le Maire (Salle des Fêtes).

29 - Vœux du Conseiller général du Canton (Salle des Fêtes)

Permanences

Madame le Maire: Tous les samedis de 09h à 11 h. Conseillère déléguée aux Affaires Sociales : Madame Anne -Flore DESAINT tous les lundis sur RDV de 14h à 16h. <u>Urbanisme : M. Karim Benhamou, agent territorial, le lundi et </u> le mercredi de 13h30 à 17h30 ou les autres jours sur rendezvous.

Mairie de Préseau: 03 27 25 81 28

Edito

Chers Préselloises et Présellois,

d'année arrive fin illuminations de Noël ont commencé à scintiller sur notre village et les autres villes du Valenciennois. Saint Nicolas est venu distribuer des chocolats aux enfants de nos écoles pour leur plus grand bonheur. Les 6 et 7 décembre, à l'occasion du Téléthon, un très bel élan de partage et solidarité auguel ont associations et habitants s'est manifesté au sein de notre commune. Bénévolement. Préselloises et des Présellois entendent ENSEMBLE animer, embellir, préserver. construire: lettrage Monument des Anciens Combattants, des de restauration portes l'église, organisation des commémorations, chant choral, concerts, spectacles, expositions, rencontres intergénérationnelles... autant d'exemples d'actions qui prouvent que là où il y a des volontés, il y a un chemin vers le renouveau.

L'amélioration du cadre de vie se confirme. Pour le bien-être et l'accueil de nos enfants, des aménagements ont été réalisés dans nos écoles ces derniers mois. Dans le prochain semestre, la mise normes de notre d'assainissement s'achèvera: les travaux prévus Ruelle des Treize et Rue de la Mairie seront précédés d'une réunion d'information des riverains. 2015 annonce aussi les Pôles Santé et Commerce, la résidence Pierre Cuvelier, le projet de réhabilitation du Cœur de Village.

En attendant de vous accueillir à la Salle des Fêtes le vendredi 16 janvier 2015 à 19h lors de la cérémonie des vœux. vous souhaite

sincèrement de passer de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Sandrine François - Lagny Maire de Préseau Conseillère communautaire Le 11 novembre 2014, la municipalité avait donné rendez-vous aux Présellois à 11 heures devant le Monument aux Morts sur la place de l'église. A 10 heures, une messe pour les victimes de la Grande Guerre avait été célébrée en l'église Sainte Aldegonde.

Une fois les honneurs rendus au drapeau et le message officiel de Monsieur Kader Arif, Ministre délégué aux Anciens Combattants lu, les enfants de nos écoles ont énoncé les noms des soldats présellois morts pour la France en 1914.

La sonnerie aux morts, jouée par les trompettes de l'Harmonie, puis le refrain de la *Marseillaise* chanté par les enfants ont clôturé la cérémonie au monument. Un cortège s'est ensuite formé pour se diriger, accompagné d'une marche funèbre, vers d'autres lieux de mémoire: tombe des pilotes britannique et canadien, Monument des Anciens Combattants et Cimetière du *Commonwealth*.





Au cimetière, la tombe des deux aviateurs, britannique et canadien, tombés le 09 octobre 1918 à Préseau, le Monument des Anciens Combattants de la Grande Guerre et le Carré militaire du Commonwealth ont tour à tour reçu les honneurs et le recueillement du cortège municipal.

- 1 Tombe du Capitaine GAMPBELL (22 ans) et du Lieutenant HOOGKINSON (21 ans).
- 2 Monument des Anciens Combattants de 14-18.
- **3** Carré militaire du Commonwealth.











L'année 2014 marque l'anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Ce grand rendez-vous centennal se doit d'être pour nous tous un moment privilégié de réflexion, de civisme et de communion autour d'une sanglante tragédie constitutive de notre histoire collective.

Chaque famille française, chaque commune de France, notre village, restent marqués par la dureté de ce conflit, en gardent les stigmates.

Peu de mères, d'enfants, d'épouses furent à l'époque épargnés. Des fils, des pères, des frères, partis insouciants et véhéments, obéissants ou consentants, furent jetés en enfer, déracinés, brutalisés en masse pour protéger l'Etat et la Nation. Leur destinée, ce fut la boue des tranchées, le tumulte de la mitraille, la peur du canon, des obus, des gaz, la mort, partout, vécue, donnée, reçue.

En citant les Morts pour la France présellois, il ne s'agit pas de rouvrir de vieilles blessures, de raviver d'anciennes divisions, mais bien plutôt d'éveiller notre conscience, nous qui avons la chance de vivre préservés dans un monde pourtant bien instable.

Depuis la disparition des derniers Poilus, il n'y a plus que les écrits, les photographies, la pierre des stèles, la terre des cimetières pour témoigner de ce qu'ils vécurent, pour nous aider à comprendre pourquoi et comment des hommes en sont arrivés à un tel déchaînement de violence industrialisée, pour nous inciter à honorer tous ces soldats souvent venus de très loin, Amérique, Afrique, Angleterre, Canada...

Commémorer le 11 Novembre, c'est bien commémorer le souvenir d'un terrible sacrifice, celui d'hommes de toutes les nations, envoyés par millions conquérir des morceaux de collines, des bouts de paysage, des lopins de plateaux éventrés et inconnus.

La Première Guerre mondiale, c'est l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaines. Et c'est au nom de l'Homme, de tous les Hommes, qu'il s'agit, par simple amour de la vie et de la paix, d'en garder à jamais la mémoire.

Sandrine François - Lagny Maire de Préseau

réseau fête le Centenaire de la Grande guerre.

L'entrée dans le cycle du Centenaire de la Première Guerre mondiale a pris une ampleur particulière à Préseau.

Un comité consultatif constitué de citoyens et d'élus a vu le jour dans notre village par délibération du conseil municipal; il perdurera jusqu'en 2018 pour le pilotage de tous les événements liés au Centenaire. C'est grâce aux membres de ce comité que les commémorations de l'Armistice se sont étalées du dimanche 9 au vendredi 14 novembre avec plusieurs rendezvous mémoriels.

Préseau a du talent Exposition des Artistes Présellois

Cette année encore, grâce à Messieurs Robert MONE et Bernard MAROUSE, nous avons retrouvé un rendez-vous fortement apprécié, un incontournable de la vie de notre village. Tout un panel de talents allant des artistes peintres ou aquarellistes à l'écriture poétique en passant par le patch ou la photographie.

Au cours de cette exposition, chacun aura pu constater la variété des thèmes d'inspiration. Cette année, une place particulière a bien sûr été donnée au thème de la Grande Guerre. A cet égard, il faut évoquer le travail des enseignants des écoles : à Jules Verne, les enfants ont essayé d'imaginer et de retranscrire à travers des dessins les rêves des soldats pour s'échapper de leurs tranchées ; à Sainte Thérèse, les enfants ont réuni dans une belle fresque couleur sépia les noms des morts pour la France présellois; ils ont interprété des chansons d'enfants de la période.









L'exposition « Préseau dans la Grande Guerre » est le fruit du travail et des recherches des membres du comité consultatif composé de conseillers municipaux et de citoyens présellois. Cette exposition est appelée à s'enrichir jusqu'en 2018.







14 / 18





Un grand remerciement à tous les Présellois qui ont contribué, par leurs apports en documents et en objets, à la réussite de cette première exposition. Le comité a la volonté de continuer à enrichir cette collection au fil des années. Dans cette perspective, appel est encore une fois lancé à tous les habitants afin qu'ils transmettent les documents retraçant la vie de leur famille durant cette période. Les documents et objets sont restitués à leurs propriétaires en fin d'exposition.



Concert offert par l'Harmonie municipale et la Chorale en l'église Sainte Aldegonde le 11 novembre.

Les chants et les morceaux de musique de l'époque de la Grande guerre ont été ponctués par la lecture de récits et de lettres de Poilus. De nombreux Présellois sont venus écouter *La Madelon, La Chanson de Craonne. Les Roses de Picardie...*







Le vendredi 14 novembre, c'est avec « Les Rouchissants » que Préseau achève sa semaine commémorative.

Madame Annie BACOUET et sa troupe ont su, en un temps très court, monter en rouchis (langue picarde propre au Valenciennois) un spectacle retraçant les événements de 14-18. Un remarquable travail d'écriture et d'interprétation pour aborder le drame de la guerre en mêlant

humour et émotion. Chants du début du siècle dernier, saynettes de vie quotidienne à l'arrière, lecture de poèmes de poilus ont ravi les spectateurs venus nombreux assister à cette représentation d'un soir.





e dimanche 19 octobre le soleil était au rendez-vous pour cette journée dédiée à nos Aînés.

Madame le Maire, Madame Marlène SAINT AUBERT, Vice-Présidente du Centre d'Action Sociale (CCAS), les membres du CCAS et du conseil municipal ont eu le plaisir de partager un repas convivial avec les Présellois de plus de 65 ans. Le matin dès 09h00, l'équipe organisatrice s'est livrée à la distribution de 53 plateaux-déjeuner dans le village. Madame le Maire, Monsieur Gérard NICODEME, Premier Adjoint et Madame Marlène SAINT AUBERT sont allés à la rencontre de nos doyens : Madame Berthe BONDU et Monsieur Arthur PHILIPPE.



A midi, les 142 convives sont arrivés à la salle des fêtes pour participer au repas animé par le groupe *Stellmaschewski*.

Toute l'après-midi la piste de danse a vu défiler de talentueux danseurs au rythme des Madisons, Musettes, Tangos et Valses.



Monsieur Christophe VINS, Président de *Préseau Animation* a annoncé la remise d'un chèque de 2500 € au CCAS (brocante 2014).

Lors de son allocution Madame le Maire a salué le travail du CCAS. Elle a également tenu à rappeler l'importance accordée par la municipalité aux Aînés et la nécessité pour la société de s'assurer de leur bien-être au quotidien.









Madame Marlène SAINT AUBERT, Vice-Présidente du CCAS, organisatrice de ce banquet, remercie chaleureusement les membres du CCAS, les conseillers municipaux et le personnel communal pour leur implication dans la préparation et le déroulement de cette journée.

Les 142 participants au déjeuner dansant le dimanche 19 octobre 2014.



Au menu de ce repas, «crème d'asperge, prince de l'océan sur son lit de fraîcheur, suprême de volaille avec sa farandole du jardin, senteurs de nos régions et plaisirs sucrés ». Autres rendez-vous avec nos Aînés: un goûter au mois de décembre avec les enfants du groupe scolaire Jules Verne et une guinguette au printemps.





Noces de Diamant de Sergine et Roger Lenquette

Le samedi 15 novembre, famille, amis, se sont réunis autour de Sergine et Roger pour célébrer leurs Noces de Diamant. Le diamant, c'est la pierre la plus transparente et la plus dure de toutes les pierres. « Limpide et solide », deux mots qui peuvent qualifier leurs 60 années de mariage. C'est sur les hauteurs du village, du côté de la Douane, que tout a commencé.



De leur union, sont nées deux filles, Brigitte et Georgine, 6 petits-enfants, Olivier, Fabien, Emilie, Mathilde, Caroline et François, 4 arrière-petits-enfants, Louis, Lison, Sophie et Thibaut. Le diamant, c'est la pierre la plus brillante, la plus lumineuse de

toutes les pierres. Par leurs actions, Sergine et Roger rayonnent depuis toujours dans le village. Souriants, conviviaux, disponibles, ils sont toujours prêts à faire la fête et à rendre service.



Sergine était couturière: son métier était véritablement pour elle une passion. Autre passion, le chant, qu'elle partage aujourd'hui au sein de la Chorale de l'église Sainte Aldegonde.

Tour à tour arbitre de touche, en charge de l'équipe B Seniors, entraîneur de l'école de foot de Préseau, Roger est encore pleinement investi et impliqué dans la vie associative du village: membre actif et Président d'honneur de *Préseau Animation*, il est toujours partant dans la plus grande discrétion. Menuisier retraité, il aime encore travailler le bois. Chacun vaque ainsi chaque jour à ses occupations dans le plus grand respect de l'un l'autre. Là est le secret de la longévité de leur vie commune.

L'Harmonie municipale a fêté la Sainte Cécile.

Première partie de soirée: l'église Sainte Aldegonde a une nouvelle fois accueilli musiciens de notre Harmonie pour un concert célébrant leur Sainte Patronne : Sainte Cécile. Une fête pour témoigner de la fierté d'appartenir à la grande famille de la musique, celle qui rassemble au-delà des origines et des générations. Une famille où l'on apprend à relever des défis, à se respecter et à créer du beau ensemble.





Deuxième partie de soirée: la salle des fêtes a retenti des accords des cuivres, bois et percussions pour saluer les diplômés de l'Ecole de Musique et les médaillés de l'Harmonie. Cette soirée fut l'occasion pour l'orchestre municipal de recevoir du conseil général un nouvel instrument: un saxophone.

Un moment particulièrement émouvant a clos cette cérémonie lorsque le Chef de l'Harmonie, Marylise RICHARD, a reçu la Médaille d'Or de la Fédération pour ses 50 années passées à servir dans l'Harmonie municipale.



La chasse fait partie de la vie de notre commune rurale.

Cette activité ancestrale participe à la gestion du patrimoine cynégétique et au maintien des populations de gibiers.

Elle est encadrée par des règles précises inscrites dans les arrêtés annuels d'ouverture et de fermeture de la chasse ainsi que dans le schéma départemental de gestion cynégétique.

A Préseau, les chasseurs sont principalement regroupés dans la Société de Chasse Communale de Préseau comptant 12 licenciés.

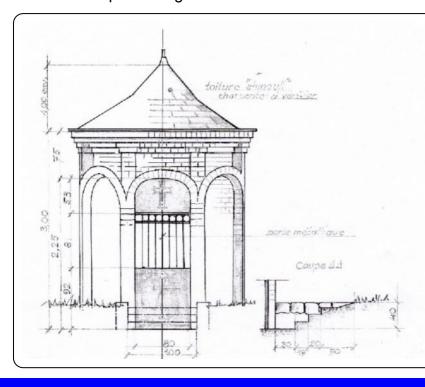
Il existe également des chasseurs indépendants. La Société de Chasse Communale de Préseau fut fondée le 16 août 1901; ses objectifs sont la gestion responsable du patrimoine cynégétique, l'amélioration des intérêts généraux de la chasse et la sauvegarde de son avenir, la conservation de la nature et du gibier.



Depuis bientôt un an, la Présidente est Madame Marie-Pierre SAINT AUBERT; elle s'attache à promouvoir la passion de la chasse avec courage et dévouement comme le faisait son mari, André, à qui elle a succédé.

Vigilante quant à l'équilibre des populations d'animaux sur notre territoire, la société remettra cette année 60 faisans et 35 perdreaux en liberté. L'hiver, elle dispose des égrainoirs remplis de blé pour nourrir les perdrix et, au printemps, elle contrôle le nombre de perdreaux et de lièvres lors d'opérations de comptage.

La chasse c'est avant tout passer une journée ensemble, faire travailler les chiens, les voir se mettre à l'arrêt et respecter le gibier.



Saint Hubert, patron des chasseurs, verra sa chapelle reconstruite en 2015.

Au mois de novembre. Madame le Maire accompagnée de Messieurs Yves DURLIN et Jean BROCAIL, respectivement Président et membre actif de l'association Préseau Patrimoine. rencontré des ont professeurs du Lycée technique MANSART charge de la en reconstruction de la chapelle à la sortie du village vers Villers-Pol. L'édifice religieux devrait être achevé dans un an, en novembre 2015.



Le 6 septembre, sous un beau soleil, 22 doublettes ont concouru au Parc des Loisirs de Préseau.

Les spectateurs étaient également au rendezvous de cette compétition placée sous le signe de la recherche contre le cancer. Pour le Président du *Carreau Présellois*, Monsieur Jean-Louis MOREL, « ce fut une journée très réussie grâce à la mobilisation des bénévoles, des partenaires mais surtout aux joueurs qui depuis

20 ans sont restés fidèles à ce challenge ». Les nombreux lots offerts par les commerçants et les artisans ont récompensé les meilleures équipes. Les bénéfices de cette journée ont été reversés à l'association *Emera*; cette structure apporte des réponses adaptées aux malades atteints d'une pathologie cancéreuse et à leurs proches sur les sujets du maintien à domicile, de l'entrée en établissement, du soutien aux aidants familiaux et des aides financières.



L'Histoire de la pétanque à Préseau.

Le club de pétanque a été créé à Préseau le 11 décembre 1984, affilié à la Fédération française de Pétanque et de Jeu provençal (F.F.P.J.P). Le premier siège social se situait au "Café Lefebvre" (maintenant la boulangerie): le terrain se trouvait à l'étage, dans l'immense grenier aménagé. Le club était constitué de 15 membres. La municipalité octroya par la suite un terrain entre la salle des sports et la salle des fêtes puis au terrain de foot et maintenant au parc de loisirs. Dès 1986, le club décida d'organiser en accord avec l'école Ste Thérèse un concours au profit des élèves. En 1989, en assemblée générale, il fut décidé de sortir de la fédération. En 2001, un intervillage eut lieu avec les communes de Ruesnes, Wargnies-le-Grand, Wargnies-lePetit, Villers Pol et Préseau. Plusieurs présidents se sont succédés M. Prince, M. Gaudré, M. Lesnes (hélas décédé), de nouveau M. Prince et enfin M. Morel depuis 2001. En 1987, M. Prince, membre bienfaiteur, avait lancé le projet d'un concours, afin de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer. Un couple suisse de leurs amis, engagés pour la même cause, a offert un super trophée, remis en jeu chaque année. Le club se réunit au parc de loisirs de mi-mars à début octobre tous les quinze jours. Il participe au « Challenge Gérard Douvry » au profit de l'école Ste Thérèse, à la brocante, organise les « Douze heures » et la « Journée de lutte contre le cancer ». Le club est actuellement riche de 41 membres.

Président: Jean-Louis MOREL 03 27 46 27 18

Des nouvelles de l'AJP



L'association des Jeunes Présellois organise des événements afin de réunir les fonds nécessaires à la réhabilitation du local mis à leur disposition par la municipalité (le 08 novembre un concours de belotte). L'AJP sait aussi faire preuve de solidarité: elle a organisé le 06 décembre un tournoi de foot en salle dans le cadre du Téléthon.

Cette jeune association lance un appel vers les artisans et les bricoleurs afin d'être guidée dans les travaux de restauration du bâtiment dont elle a la charge.

Contacts:

Monsieur Vincent GEORGET - Conseiller délégué à la jeunesse (Mairie de Préseau: 03 27 25 81 28)

Monsieur Xavier DOUVRY - Président de l'AJP oncours de belotte tél : 06 23 23 48 76

La venue de Saint Nicolas et de son âne dans les écoles de Préseau le 4 décembre.

Une bien belle surprise!





Un grand merci au Club de Foot des Vétérans de Saultain, à l'AJP, au Twirling Bâton, à l'Association de Karaté, au Carreau Présellois, à Préseau Animation pour leur participation à ce grand élan de solidarité nationale et à Aurélie GEORGET-DELIERE, Adjointe aux Fêtes et Sports pour l'organisation du TELETHON qui a eu lieu les 6 et 7 décembre dans notre commune.











Ils sont nés en 2014

JANASZEWSKI IIIès

LOINTIER Louis Maël OUYED Ysane

ROGIER Thibault Sébastien

DA RE Livio

PEYEN Loona Emilie
COUTEAU Louis Patrick

GAFFRIC Quentin Bertrand Philippe
GLINEUR Ninon Pascale Sylvie
LACHAUSSEE Athénaïs Marthe Léona
GODIN Soline Gisèle Hélène

KAIFAS Léa

BERTEAU Thibault Denis

LACQUEMENT Kathélyna Marie Irène Désirée

EL JARROUDI Sarah **PETIT** Noah

CACHEUX Leny Denis Francis **BAALALA** Inés Naima Jeanne

HOURDIAU DERELA Lilian
LEBRUN Quentin
LEBRUN Lucas

HUARTMathilde Sophie MarieVIONYohan Julien LoïcOLIVIERNolan Christian Michel

Ils se sont unis en 2014

STIVAL Lionel et FREVILLE Françoise
PRINCE Matthieu et CREN Emilie
TURPIN Romuald et ANEDDA Florine
RAMOU Nordine et BARA Christine
GILLOT Thomas et DEKEUKELAIRE Coralie
PAWLICKI Alexandre et BAUDEL Emmanuelle
BROUILLARD Christian et DUPRIEZ Isabelle
LION François et VERKINDERE Nadège
DELLOU Benoît et GUGLIELMI Laëtitia

Ils nous ont quittés en 2014

LOBRY Marc
DUVIVIER Marie-Louise
D'HAUSSY Agnès Claire Marie

HUART Léontine

DROPSIT Jeanne Hortense

GAMBIER Joëlle
WUILLOT Augusta
PINOT Christelle
RENARD Gilberte
GOSSELIN Marguerite
ROUSSEAU Jacques
LEBRUN Lucas







Les travaux de ce deuxième semestre

- Réfection des trottoirs de la Rue de la République
- Création de trottoirs au Domaine des Sources
- Reconstruction de l'escalier derrière le Monument aux Morts
- Pose de deux aquadrains sur le seuil de la porte de service de la Poste afin de stopper les entrées d'eau dans le bâtiment
- Vérification et réparation du circuit de chauffage au gaz à l'église.





Groupe Jules Verne

Les jeux des cours maternelles ont été installés par l'équipe technique de la municipalité. Toboggan et petite maison agrémentent désormais les moments de détente de nos jeunes écoliers entre chaque séquence d'apprentissage.

Courant septembre, un banc sur mesure a été installé autour du tilleul sur le nouvel enrobé de la cour des primaires. L'équipe technique l'a ensuite protégé avec une lasure afin d'en assurer la longévité.

La réfection des cours d'école était une priorité pour l'équipe municipale.





Restauration du Monument des Anciens Combattants de 14-18. Un travail de Mémoire.

Le monument au fond du cimetière a fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe technique et de M. Gérard FALCE, les semaines précédant la commémoration de l'Armistice de 1918 : nettoyage, peinture de la rambarde et lettrage sous les conseils avisés de Monsieur Pierre MALAQUIN, ancien conservateur des cimetières Saint Roch et Saint Jean de Valenciennes.

Eglise Sainte Aldegonde

Christian LAINE a toujours veillé, entretenu et préservé l'église avec les « moyens du bord », un attachement pour lequel il ne compte pas ses heures.

Depuis quelques mois il se voit renforcé dans son action par des bénévoles dévoués.

Monsieur Philippe PION a prêté bénévolement ses talents tapissier pour remplacer garniture et l'habillage des portes l'entrée de l'église. Une notamment opération qui aura nécessité le retrait et la pose de 3400 clous, pendant que Christian mettait en peinture les boiseries. Merci pour cette initiative qui permet à la municipalité préserver le patrimoine à moindres frais.





La bibliothèque de Préseau fait peau neuve

Faire vivre la bibliothèque, lui redonner souffle et élan, en faire un lieu agréable, accueillant, lieu de lecture et de culture aussi bien que de convivialité et de rencontres, tel est le projet mis en œuvre.

Dans ce but, une première étape consistera en un rafraichissement en bonne et due forme : peintures extérieures et intérieures, aménagement d'un espace dédié aux enfants, réorganisation des locaux afin d'accueillir les nouvelles acquisitions et les prêts de la Médiathèque Départementale du Nord, partenaire de la bibliothèque.

Déjà en lien avec les écoles et la crèche, la bibliothèque compte aussi dans les prochains mois ouvrir ses portes aux assistantes maternelles au cours d'une plage horaire qui leur sera réservée, proposer régulièrement une heure du conte aux enfants, s'informatiser, se doter d'un poste avec accès internet pour le public, ainsi que d'un règlement.

Afin de mieux vous accueillir, les horaires d'ouverture seront élargis au cours de l'année 2015.

Carine LIENARD vous accueille à la bibliothèque dans les créneaux provisoires suivants :

- Mardi de 16h30 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Ouverture de la mairie



Les horaires d'ouverture de la mairie au public ont été étendus. Il s'agit pour la municipalité de faciliter vos démarches administratives.

Accueil:

Lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 Mardi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Mercredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 08h30 à 12h00 Samedi de 08h30 à 11h00



Prochainement réouverture de la

CYBERBASE



Elections 2015

L'année prochaine se tiendront les élections des conseillers départementaux (anciennement dénommés conseillers généraux). A ce jour les dates ne sont pas définitives; cependant la préfecture indique qu'elles devraient se tenir les 22 et 29 mars 2015.

Concernant les élections des conseillers régionaux la date du scrutin n'est pas encore arrêtée.

Pour ces élections les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent le faire **avant le 31 décembre 2014**. A ce titre la mairie de Préseau assurera une permanence à cette date. Monsieur le Préfet rappelle que, pour les demandes faites par correspondance, la date limite d'inscription s'apprécie au jour de la réception de la demande par la mairie. Aucune demande réceptionnée après le 31 décembre ne saurait être recevable.



Préfecture du Nord

Cimetière

Pour une meilleure gestion des sépultures, la municipalité met en place un recensement. Merci de vous rendre en Mairie afin de faciliter la tenue du fichier informatique du cimetière.



Site: www.preseau.fr

Mail: mairie.preseau@wanadoo.fr

Tél: 03 27 25 81 28

Redoux et humidité : augmentation du risque d'intoxications par le monoxyde de carbone !

Les utilisateurs de chauffage au charbon sont particulièrement concernés par le risque d'intoxication au monoxyde de carbone en période de redoux.

Si vous êtes concernés, évitez la mise au ralenti de votre appareil de chauffage au charbon pendant cette période car cela favorise la production de monoxyde de carbone. Il est vivement recommandé de l'éteindre ou, à défaut, de laisser une fenêtre de la pièce où se trouve l'appareil entre-ouverte.

Il est important:

- de n'utiliser que des installations de chauffage correctement entretenues et ramonées,
- d'aérer régulièrement votre logement et de ne pas boucher les grilles d'aération, Le strict respect de ces consignes est impératif pour éviter le risque d'intoxication mortelle.

Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé d'aérer les locaux, d'arrêter les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112.



Préfecture du Nord

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Détecteurs de fumée dans les logements

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Caractéristiques exigées

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À noter: il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.



Plus d'information sur le site du ministère de l'intérieur. http://www.interieur.gouv.fr



Sécurisation espace école

La municipalité a fait mettre en place des barrières amovibles afin d'interdire la circulation des véhicules entre les écoles pendant la semaine scolaire. Ce dispositif permet aux enfants et parents de disposer d'un espace protégé lors des rentrées et sorties des écoles. Le weekend et pendant les vacances, la circulation est de nouveau autorisée aux véhicules.



Soyez visibles



Lors de vos activités sportives en extérieur (VTT, course à pieds) il est prudent de porter des vêtements réfléchissants et de ne pas omettre les éclairages obligatoires sur les bicyclettes.



Conseil Municipal du 07 novembre 2014 Délibérations

Présents: Sandrine FRANÇOIS-LAGNY, Gérard NICODEME. Florence THIEFFRY, Sylvie PICCHIARINI, Jean-Claude BION, BASSEZ. Cécile Gino DUTILLEUL, Daniel DOLPHIN. Anne-Flore DESAINT, Ludovic GOSSELIN, Marlène SAINT AUBERT, Stéphan CHOJEAN, Jean-Marc RICHARD, Thérèse LEGROS, Eric CHEVALIER, Jean Charles PHILIPPE.

<u>Absents excusés</u>: Fabienne SARRUT; Vincent GEORGET; Aurélie GEORGET-DELIERE.

Procurations:

De Vincent GEORGET à Marlène SAINT AUBERT et d'Aurélie GEORGET-DELIERE à Gérard NICODEME.

Cession de la parcelle U 2975

Suite à la réunion publique du 29 octobre, dans le cadre du projet d'aménagement de la parcelle cadastrée U 2975, proposant un pôle commerce, santé et habitat, Madame Le Maire informe l'assemblée qu'une cession de la parcelle à un aménageur est nécessaire pour mener à son terme l'opération.

Le conseil municipal décide à 15 voix POUR et 3 voix CONTRE d'autoriser Madame Le Maire à céder la parcelle U 2975 à *Proteram* au prix de 450 000 €.

Dépôt du permis de construire bâtiments commerciaux

Dans le cadre du projet d'aménagement de la parcelle cadastrée U 2975, proposant un pôle commerce, santé et habitat, Madame Le Maire invite l'assemblée à délibérer pour l'autoriser à déposer le permis de construire du pôle commerce.

Le conseil municipal décide à 15 voix POUR et 3 ABSTENTIONS d'autoriser Madame Le Maire à déposer le permis de construire des bâtiments commerciaux.

<u>Résiliation de l'acte</u> d'engagement signé avec VD INGENIERIE.

Etant donné la cession de la parcelle U2975 à un aménageur, la mission du bureau d'études VD Ingénierie n'a plus lieu d'être poursuivie.

Comme le prévoit l'article 14.2 du Cahier des Clauses Particulières (CCP), le pouvoir adjudicateur peut prononcer l'arrêt d'exécution des prestations et résilier de manière unilatérale l'acte d'engagement.

Le conseil municipal décide à 18 voix POUR d'autoriser Madame Le Maire à résilier l'acte d'engagement signé avec la société VD Ingénierie.

• Attribution de l'indemnité de conseil au percepteur

Le conseil municipal décide à l'unanimité soit 18 voix POUR, de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, d'accorder l'indemnité de conseil au taux maximal, que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel et sera attribuée à Monsieur Jean-Luc PROUVEZ, Receveur Municipal.

• Demande de FADL Harmonie

Afin d'organiser le concert en faveur de la commémoration du Centenaire de la Guerre 14-18, l'Harmonie Municipale souhaite acheter les partitions nécessaires.

Le conseil municipal décide à 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS d'attribuer une subvention FADL de 500 € à l'Harmonie Municipale.

<u>Demande de FADL</u> Préseau Patrimoine

Dans le cadre de l'organisation des différentes manifestations pour la commémoration du Centenaire de la Guerre 14-18, l'association *Préseau Patrimoine* sollicite une subvention FADL d'un montant de 685 €.

Le conseil municipal décide à 15 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS d'attribuer une subvention FADL de 685 € à l'association *Préseau Patrimoine* pour l'organisation de l'exposition sur la Guerre 14-18 à Préseau.

• <u>Demande de FADL</u> Preseau Animation

Dans le cadre de l'organisation des différentes manifestations pour la commémoration du Centenaire de la Guerre 14-18, l'association *Préseau Animation* sollicite une subvention FADL d'un montant de 600 €, pour la prise en charge des réceptions lors du vernissage de l'exposition « Préseau dans la Grande Guerre » et de la réception du concert du 11 novembre.

Le conseil municipal décide à 15 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS d'attribuer une subvention FADL de 600 € à l'association *Préseau Animation*.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site de la mairie www.preseau.fr ou demandez une copie intégrale au secrétariat de la mairie.

Conseil Municipal

Demande de FADL Carreau Présellois

L'association Le Carreau Présellois organisera prochainement sa 30ème Assemblée Générale. A cette occasion, les membres du bureau souhaitent acheter des lots souvenirs sérigraphiés pour un montant de 300 €.

Le conseil municipal décide à 16 voix POUR dont 2 procurations, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION d'attribuer une subvention de 300 € au *Carreau Présellois* pour l'organisation de leur 30ème assemblée générale.

Récompenses pour le concours des maisons fleuries

NOM	PRENOM	RESULTAT	
SAGNIEZ	Elisabeth	1	60€
SAINT AUBERT	Marie- Pierre	2	55€
DUSZA	Jean- Michel	3	50€
DOURNEL	Carole	4	45€
BARA	Marie- Louise	5	45€
PELLEZ	Gérard	6	40€
DEHON	Philippe	7	40€
MILON	Yvette	8	35€
JENQUIN	Emilie	8	35€
REVAUX	Danielle	10	30€
LELEU	Daniel	11	30€
DELHAIE	Peggy	12	25€
BATARDY	Claudette	13	20€
CHARLES	Claude	13	20€
DEHAY	Valérie	15	15€
VERY	Sarah	16	15€
LENQUETTE	Roger	16	15€
DUROT	Valérie	18	10€
LEGROS	Francine	19	10€
HUCHETTE	Laurence	20	10€

Le conseil municipal décide à l'unanimité soit 18 voix POUR d'attribuer des bons cadeaux à prendre chez la fleuriste So' Fleurs, pour un total de 605 €, imputé à l'article 6232 «fêtes et cérémonies».

• <u>Signature des conventions</u> <u>relatives aux nouvelles activi-</u> tés périscolaires (NAP)

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires mises en place à la rentrée de septembre, des activités sont organisées le vendredi après midi de 13h30 à 16h30.

Des agents communaux interviennent pour la prise en charge des enfants mais la collectivité a recours à des associations, des bénévoles, des particuliers proposant des activités spécifiques. Pour cela, des conventions déterminent le cadre d'intervention et les modalités financières.

Les conventions sont signées par période de 7 semaines entre les vacances scolaires. Le coût horaire moyen est d'environ 25 €, les frais de fourniture et de matériel sont à la charge de la collectivité.

Le conseil municipal décide à 17 voix POUR, 1 voix CONTRE d'autoriser Madame Le Maire ou son Adjointe déléguée, Madame Florence THIEFFRY, à signer les conventions relatives aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Occupation d'un bâtiment communal par l'association AJP

Afin de réglementer l'occupation d'un bâtiment communal par l'association AJP, Madame Le Maire propose d'établir une convention d'occupation des locaux à titre gratuit d'un bâtiment communal qui se trouve à côté de la salle l'ETRIER. Les horaires d'occupation sont fixés à 21h maximum et sur demande motivée exceptionnellement jusque 22h.

Le conseil municipal décide à 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS d'autoriser Madame Le Maire à signer une convention avec l'Association Jeunesse Préselloise pour l'occupation à titre gratuit d'un bâtiment communal.

 Convention avec le Centre de Gestion du Nord pour les missions d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail

Conformément à l'article 5 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la Fonction Publique Territoriale, Madame Le Maire propose de recourir au service Prévention et Conditions de Travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, pour assurer les fonctions d'inspection - conseil dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le conseil municipal décide à l'unanimité soit 18 voix POUR d'autoriser Madame Le Maire à signer une convention avec le CDG 59 pour les missions d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Revalorisation des tarifs de location des salles

Madame Le Maire propose à l'assemblée de revaloriser les tarifs des différentes salles de réception de 2 % (arrondi) ainsi que les forfaits nettoyage à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le conseil municipal décide à l'unanimité soit 18 voix POUR de revaloriser à compter du 1^{er} janvier 2015 les tarifs de locations de salles et forfait nettoyage de 2 % par rapport au tarif de 2014.

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'un plan pluriannuel d'investissements est en cours d'élaboration pour budgéter les travaux de rénovation des salles communales, la priorité pour 2015 étant la mise à disposition de toilettes au Parc de loisirs.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site de la mairie www.preseau.fr ou demandez une copie intégrale au secrétariat de la mairie.

